
LA PROTECTION SOCIALE : UNE GRANDE IDEE... DES ENJEUX IMMEDIATS

Si 2013 a été une année 'charnière' dans l'évolution de la couverture sociale dans l'entreprise en inaugurant des chantiers de réformes de fonds, 2014 est l'année de la mise en œuvre.

La généralisation de **la couverture santé pour tous** les salariés voulue par les partenaires sociaux a entraîné d'autres déclinaisons :

- ✚ **L'évolution du dispositif de portabilité** des droits (prévoyance et santé), en termes de durée de couverture, de financement, ou de périmètre,
- ✚ **La suppression des clauses de désignation**, par les branches, d'organismes assureur pour les régimes conventionnels et le recours aux **clauses de recommandation** (avec la 'transparence' et l' 'impartialité' des appels d'offres),
- ✚ **L'évolution des règles d'exonération fiscale** des contrats collectifs « santé » (simple conséquence de la généralisation...) mais également la **réintégration dans l'assiette de l'IRPP de la quote-part patronale au financement de la couverture santé**.

Même les entreprises qui ont déjà mis en place des régimes « frais de santé » (et qui se croyaient épargnées par les réformes) devront vraisemblablement revoir leur dispositif en 2014 :

- ✚ La validation de la **conformité** des « catégories objectives » (échéance : 30/06/2014),
- ✚ La mise en conformité de leur régime suite à **l'évolution des contrats « responsables »** qui va inéluctablement nécessiter une re-tarifcation, voire une nouvelle architecture pour le dispositif et, avoir pour effet d'augmenter le 'reste à charge' des salariés (échéance prévue: 31/12/2014).

De nombreux décrets d'application sont attendus très prochainement, et annoncent pour le deuxième semestre 2014 des interventions sur les régimes :

- ✚ Nécessitant des **expertises** pointues,
- ✚ Dans un contexte d'**échéances courtes**,

Nous serons bien sûr à vos côtés pour vous aider à procéder aux modifications nécessaires et maintenir de bons niveaux de garanties dans vos régimes.

Info@gba-france.net

Mai 2014